



Présentation au Comité permanent des finances
Consultations prébudgétaires

Le 12 août 2011

Présenté par la Coalition canadienne des arts

<http://www.lacoalitioncanadiennedesarts.com/>

www.canadianartscoalition.ca

Coordonnées des personnes-ressources :

Katherine Carleton, vice-présidente, 416-366-8834, poste 226, katherine@oc.ca

Éric Dubeau, vice-président, 613-241-8770, poste 24, edubeau@fccf.ca

Résumé

La Coalition canadienne des arts est un regroupement de collaboration apolitique qui représente des artistes, des organismes voués aux arts, des bénévoles et des membres du public de partout au Canada. Nous croyons qu'un secteur des arts solide et vivant est essentiel pour le pays et que les investissements du gouvernement dans les arts renforcent les collectivités et contribuent à rehausser la réputation du Canada sur la scène internationale.

Les investissements dans les arts et la culture ont des retombées positives dans l'ensemble du pays. Ce secteur emploie plus de 600 000 Canadiens et contribue considérablement à l'économie du pays. Selon un récent rapport du Conference Board du Canada, le secteur des arts et de la culture contribue directement au produit intérieur brut du Canada à hauteur de 46 milliards de dollars, en plus de générer environ 25 milliards de dollars en recettes fiscales pour tous les ordres de gouvernement, soit un montant trois fois plus élevé que la somme de 7,9 milliards de dollars investie par l'ensemble des ordres de gouvernement.

Cela dit, la Coalition est consciente des répercussions et de l'ampleur de la situation économique actuelle. Puisque l'économie n'est pas entièrement stable et que le gouvernement a entrepris un examen stratégique et fonctionnel, la Coalition comprend que le budget de 2012 sera axé sur la reprise économique et la création d'emplois viables. Nous sommes d'avis que le secteur des arts est un partenaire efficace dans la réalisation de ces objectifs.

Pour faire en sorte que ces objectifs soient atteints, la Coalition recommande que le gouvernement du Canada :

1. maintienne les niveaux de financement accordé aux arts par l'entremise du Conseil des Arts du Canada à 181 millions de dollars pour l'exercice 2012-2013;
2. cherche des moyens d'intégrer davantage les arts et la culture dans ses initiatives en matière de politique étrangère, et plus particulièrement dans la Stratégie commerce mondiale, en investissant un montant initial de 10 millions de dollars dans certaines initiatives ciblées en 2012-2013;
3. continue de favoriser l'accès aux arts pour les Canadiens tout en veillant à la viabilité, à l'innovation et à l'accessibilité à de la formation artistique professionnelle de haute qualité, de même qu'en maintenant les niveaux de financement pour les principaux programmes voués aux arts, à la culture et au patrimoine offerts par le ministère du Patrimoine canadien.

Coalition canadienne des arts : Mémoire prébudgétaire, budget de 2012

La Coalition canadienne des arts

La Coalition canadienne des arts est un regroupement apolitique de collaboration établi en 2005 par des organismes de services nationaux dans le domaine des arts et des associations mutuelles qui représente des artistes, des organismes voués aux arts, des bénévoles et des membres du public de partout au Canada. Nous avons tous l'intime conviction qu'un secteur des arts et de la culture vivant garantit des collectivités économiquement dynamiques, viables, créatives et tournées vers l'avenir, et que des politiques culturelles et des cadres d'investissement fédéraux solides favorisent la contribution des arts et de la culture au sein des collectivités canadiennes.

La Coalition canadienne des arts est ravie de présenter ce mémoire au Comité permanent des finances au nom de la communauté artistique du Canada. Nous serions heureux de rencontrer les membres du Comité pendant le processus de consultation afin de leur présenter notre message de manière plus concrète et de répondre à leurs questions.

Nos recommandations pour le budget de 2012

La Coalition canadienne des arts est persuadée qu'un investissement accru du gouvernement du Canada dans le secteur des arts et de la culture est essentiel : ce secteur est largement en mesure de multiplier l'investissement du gouvernement dans l'intérêt de tous les Canadiens, et les besoins sont manifestes. Cela dit, nous sommes tous conscients que la crise économique mondiale et les répercussions de celle-ci ont changé le cadre dans lequel le gouvernement fonctionne et que l'examen stratégique et fonctionnel à mener est de taille. Par le passé, la Coalition a demandé d'importantes augmentations de financement pendant les consultations prébudgétaires. Toutefois, compte tenu du climat économique actuel, nous présentons les recommandations modifiées suivantes au Comité relativement au budget de 2012 :

1. Que le gouvernement du Canada maintienne les niveaux de financement accordé aux arts par l'entremise du Conseil des Arts du Canada au même niveau qu'en 2011-2012, soit 181 millions de dollars pour l'exercice 2012-2013.

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme indépendant du gouvernement du Canada très respecté, responsable et efficace qui favorise les arts dans l'ensemble du Canada depuis 54 ans. En 2009-2010, le Conseil a accordé des subventions à 2 165 artistes et à 2 256 organismes voués aux arts situés dans 536 collectivités canadiennes différentes au moyen d'un processus d'évaluation par les pairs très concurrentiels. En 2008, la vérificatrice générale, dans le cadre d'un examen spécial du Conseil, a signalé que le Conseil faisait du bon travail en ce qui concerne la gestion de ses activités et que « les systèmes et pratiques du Conseil des Arts ont contribué à son succès dans plusieurs domaines¹ ».

2. Que le gouvernement du Canada cherche des moyens d'intégrer davantage les arts et la culture dans ses initiatives en matière de politique étrangère, et plus particulièrement dans la Stratégie commerce mondiale, en investissant un montant initial de 10 millions de dollars dans certaines initiatives ciblées en 2012-2013.

La participation du Canada au marché international en a fait l'une des économies les plus fructueuses et prospères au monde. Il est essentiel d'accroître l'accès des produits culturels canadiens aux marchés et aux réseaux internationaux afin de favoriser l'avantage du Canada en matière de création au sein d'une société planétaire, qui accorde une grande importance à la prospérité économique, à la cohésion sociale, à la créativité, à l'innovation et à l'excellence.

En 2006, les États-Unis étaient la destination de plus de 90 % des exportations des biens culturels canadiens et de 78 % des exportations de services culturels canadiens². Or, les marchés internationaux offrent d'autres possibilités d'accès au marché et de diversification, et pourraient ainsi augmenter la portée de la culture canadienne. Établir des liens commerciaux avec l'Union européenne et l'Asie offrirait de bonnes occasions d'accroître l'accès aux marchés des produits culturels canadiens.

Les artistes, les organismes voués aux arts et les produits culturels du Canada sont des éléments notables de l'« image de marque » du Canada – les cérémonies d'ouverture et de fermeture des Jeux olympiques de Vancouver en 2010 en ont d'ailleurs été les meilleurs exemples. Si le gouvernement du Canada veut exploiter l'image de marque de la culture canadienne et créer des débouchés commerciaux sur la scène internationale, il doit faire en sorte que les artistes, les organismes voués aux arts et les producteurs culturels du Canada disposent des outils leur permettant d'agir à titre d'ambassadeurs de la culture. Dans la situation actuelle, nous recommandons une approche progressive, qui commencerait par un investissement de 10 millions de dollars du gouvernement du Canada en 2012 afin que les délégués commerciaux, les diplomates et les autres principaux agents canadiens aient la formation et les ressources leur permettant de donner un rôle clé aux arts

¹ Bureau du vérificateur général du Canada : Les examens spéciaux des sociétés d'États — 2008, p. 1.

² Le Conference Board du Canada, *Valoriser notre culture : Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada* (2008), p. 48 (version anglaise).

et à la culture du Canada au sein de l'économie mondiale, et que les artistes et les organismes voués aux arts soient en mesure de percer sur les marchés étrangers, de rencontrer d'éventuels diffuseurs et consommateurs de produits culturels, et de nouer de nouveaux partenariats novateurs avec des homologues et des collaborateurs étrangers.

3. Que le gouvernement du Canada continue de favoriser l'accès aux arts pour les Canadiens tout en veillant à la viabilité, à l'innovation et à l'accessibilité à de la formation artistique professionnelle de haute qualité, de même qu'en maintenant les niveaux de financement pour les principaux programmes voués aux arts, à la culture et au patrimoine offerts par le ministère du Patrimoine canadien.

À l'instar du Conseil des Arts du Canada, le ministère du Patrimoine canadien est l'une des principales sources de financement du gouvernement pour les organismes voués aux arts et au patrimoine, ainsi que pour les entreprises culturelles du pays. Les fonds octroyés par le Ministère permettent de soutenir directement les emplois du secteur de la création. De plus, de nombreux programmes du Ministère veillent à ce que les familles canadiennes aient un accès accru aux arts et à la culture, renforcent le sentiment d'appartenance nationale et favorisent un développement culturel durable.

Un investissement soutenu dans ces programmes donnerait aux Canadiens un plus grand accès aux œuvres des artistes qui reflètent la diversité culturelle florissante du Canada. Toutes les collectivités canadiennes auraient la possibilité de participer à toute une gamme d'activités artistiques et d'en tirer profit. La Coalition canadienne des arts appuie le rôle que joue le ministère du Patrimoine canadien dans le financement des programmes qui offrent aux Canadiens un meilleur accès aux arts, créent et diversifient une assise financière pour réaliser les ambitions artistiques des organismes, optimiser les investissements du secteur privé au moyen de contributions de contrepartie pour des fonds de dotation, créent des infrastructures physiques et culturelles, et maintiennent ces dernières.

Ces recommandations tiennent compte de l'écosystème nécessaire pour tirer parti d'un secteur des arts et de la culture dynamique et vital; une fois qu'elles seront réalisées, elles optimiseront l'apport actuel et éventuel des arts et de la culture à la vitalité et à la croissance de l'économie grâce à leurs répercussions sur :

- le développement, la production, la promotion et la diffusion des produits culturels canadiens créés par et pour les Canadiens;
- le développement des marchés internationaux pour les produits artistiques et culturels canadiens;
- l'accessibilité des arts pour le plus grand nombre de Canadiens possible;
- la résilience et la viabilité des organismes voués aux arts et des entreprises culturelles du Canada;
- la qualité des infrastructures physiques;
- l'accès à la formation spécialisée requise pour valoriser la créativité et soutenir les créations artistiques canadiennes.

Un portrait du secteur des arts et de la culture du Canada

Emplois et économie

Le secteur des arts et de la culture du Canada est un important employeur – on y comptait en effet près de 616 000 travailleurs en 2003, dont 140 000 artistes³. Le secteur – qui comprend des industries créatives et culturelles à but lucratif, des organismes voués aux arts à but non lucratif et des entrepreneurs artistiques autonomes et est caractérisé par une grande mobilité des travailleurs entre les sous-secteurs – emploie 3,9 % de l'ensemble de la main-d'œuvre⁴. Il s'agit du double du nombre d'emplois du secteur forestier canadien (300 000) et plus du double du nombre d'emplois du secteur bancaire canadien (257 000)⁵.

Les artistes, les organismes voués aux arts ainsi que les entreprises créatives et culturelles – en bref, les emplois liés à la culture – se trouvent dans les villages, les villes et les métropoles du pays. En fait, 26 % des artistes du Canada vivent dans des collectivités de moins de 50 000 habitants, et 25 % habitent Toronto ou Montréal⁶.

Selon un récent rapport du Conference Board du Canada, le secteur des arts et de la culture contribue directement au produit intérieur brut (PIB) du Canada à hauteur de 46 milliards de dollars, en plus de générer environ 25 milliards de dollars en recettes fiscales pour tous les ordres de gouvernement, soit un montant 3 fois plus élevé que la somme de 7,9 milliards de dollars investie par l'ensemble des ordres de gouvernement⁷. Cela signifie que pour chaque dollar de valeur ajoutée réelle du PIB réalisé par les industries culturelles canadiennes, 1,84 \$ est ajouté à l'ensemble du PIB réel⁸. Les organismes voués aux arts de la scène génèrent 2,70 \$ en revenu pour chaque dollar octroyé par le gouvernement⁹.

En 2008, les dépenses de consommation pour des produits culturels (dont le matériel artistique, les instruments de musique, les œuvres d'art, les événements artistiques, les divertissements au foyer, les entrées au cinéma, le matériel et les services de photographie, et les ouvrages de lecture) s'élevaient à plus de 27 milliards de dollars au Canada, ce qui équivaut à 841 \$ par résident canadien. Les dépenses des Canadiens pour les arts de la scène (1,4 milliard de dollars) représentaient plus du double des dépenses pour les manifestations sportives (650 millions de dollars)¹⁰.

Même en période de difficultés financières, le gouvernement du Canada est toujours demeuré conscient des avantages économiques, sociaux et culturels des arts et de la culture ainsi que de l'importance de conserver toute une gamme d'activités artistiques et culturelles, allant des classes d'art pour les enfants aux projets artistiques et culturels professionnels reconnus à l'échelle internationale. Nous sommes d'avis que le secteur de la culture a fait ses devoirs pour optimiser les investissements du gouvernement, et ce, dans l'intérêt des Canadiens et des collectivités des quatre coins du pays.

³ Statistique Canada : Contribution économique du secteur culturel aux économies provinciales du Canada (2007), p. 20 (version anglaise).

⁴ *Ibid.*

⁵ Hill Strategies Recherche Inc. : Profil statistique des artistes au Canada, basé sur le recensement de 2006.

⁶ Hill Strategies Recherche Inc. : Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada, 2010.

⁷ Hill Strategies Recherche Inc. : Habitudes de dépenses pour les arts de la scène au Canada en 2008.

⁸ Valoriser notre culture, p. 29 (version anglaise).

⁹ Hill Strategies Recherche Inc. : Dépenses de consommation au chapitre de la culture en 2008.

¹⁰ *Ibid.*

Conclusion

L'économie créative du Canada est déjà une source importante d'emplois, et contribue considérablement à la création d'emplois au Canada. Les récents investissements du gouvernement dans les arts et la culture ont atteint les objectifs ciblés; les investissements actuels et futurs favoriseront la reprise économique du Canada et garantiront sa prospérité à long terme.

Nous demandons aux membres du Comité et à tous les parlementaires de veiller à ce que le Canada demeure l'un des meilleurs endroits au monde pour investir et innover, et ce, au moyen d'investissements soutenus dans l'économie créative. Un soutien continu des arts et de la culture permettra aux Canadiens de conserver leur emploi au sein de ce secteur, en plus de favoriser la création de nouveaux emplois de qualité. Un investissement soutenu dans les arts et la culture est un moyen de maintenir l'avantage concurrentiel du Canada, de poursuivre la reprise économique du pays à la suite de la récession mondiale et d'améliorer le bien-être des Canadiens à long terme.